

Estoire et romanz dans le *Roman de Thèbes*

Dès le XIII^e siècle se pose le problème de l'insertion de l'Histoire dans les textes littéraires, et la question des rapports de l'histoire et de la fiction romanesque¹. À ce propos, il n'est pas sans intérêt de s'interroger, à propos du *Roman de Thèbes*, le premier roman français au moins du point de vue chronologique (*circa* 1150), sur les mots *estoire* et *romanz* quand il y apparaissent, en nuancant nos observations selon les différentes rédactions concernées². Au delà des termes eux-mêmes, on envisagera la nature et la fonction de la matière historique dans ce roman, sans l'isoler d'une entreprise romanesque.

Examinons d'abord la présence et le sens du mot *estoire* dans *Thèbes*.

Signalons en premier lieu que la rédaction sans doute la plus proche de l'original perdu³, celle que présente le manuscrit S édité par F. Mora⁴, ne présente que trois références à la source écrite de l'œuvre :

1 — Sur cette vaste question, voir D. Boutet, *Formes littéraires et conscience historique aux origines de la littérature française (1100-1250)*, Paris, PUF, Collection Moyen Âge, 1999.

2 — Pour les différents manuscrits du *Roman de Thèbes*, voir A. Petit, *La réception de la Thébàïde à travers la tradition manuscrite du Roman de Thèbes*, dans *Plaist vos oïr bone cançon vallant ?*, *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, Lille III, Travaux et Recherches, 1999, p. 704.

3 — Comme l'a montré M. Nezirovic dans *Le vocabulaire dans deux versions du Roman de Thèbes*, *Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II*, Nouvelle série, Fascicule 8, 1980, p. 5.

4 — *Le Roman de Thèbes*, Édition du manuscrit S (London, Brit. Libr., Add. 34114) Paris, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1995.

S 1174 si come dient li plusours *x* (BC)⁵ 1059 A 1577 *li actour* P = O 1071⁶ ;

S 7103 si come dit li briefs et la letre C 6223 *li livres* B *li vers* A 8499 P = O 6533

S 8543 si come dit le liver d'Estace *x* 7463 A 9815 P = O 7823⁷

Deux des trois occurrences citées – les deux dernières, l'une au sujet de l'épée d'Etéocle, trouvée dans un sarcophage de *sardoine*, l'autre relative au pommeau d'une coupe offerte par Daire le Roux à Polynice – sont fausses. Le manuscrit S ne contient donc aucune référence à *l'estoire* – le mot ayant alors valeur générale ; seul son *explicit* fait exception à ce sujet : *Explicit historia de Thebes*, alors que le terme figure à plusieurs reprises dans les autres rédactions du roman pour désigner la trame narrative que constitue la *Thébaïde* de Stace, au même titre que *Estaces*, *li livres* ou *la letre*.

On trouve d'abord, dans les quatre autres manuscrits, le v. 2697 de C (y (AP) 4145) :

Ce est uns jeux, ce dit l'estoire,

à propos du jeu de la palestre, lors de l'épisode des Jeux organisés pour célébrer la mort du serpent meurtrier du petit Archémore. Cette référence est bientôt suivie, dans le même épisode, d'un autre renvoi à Stace, pour le jeu de la *plomee* :

C 2739 Si conme Estace le raconte (y 4193),

mais le ms. A présente alors *l'estore* au lieu de *Estace*.

C'est sans doute dans ce dernier manuscrit que l'on trouve le plus de mentions de *l'esto(i)re*, puisque c'est lui seul qui s'y réfère pour le meurtre de Laïus par Œdipe :

A 395 c'a un seul cop son pere ocist
ensi comme l'estoire dist.

L'expression *l'estoire*, pour désigner la source écrite de l'œuvre, est bien moins employée que dans le *Roman de Troie* (25 occ.) et le *Roman d'Alexandre* (15 occ.). Si l'on envisage toutes les références à la source écrite (*l'escrit*, *l'escriture*, *Estace*...), on n'en trouve que

5 — Le texte de C, dont B, l'autre représentant de la version courte *x*, diffère fort peu, a été édité par G. Raynaud de Lage (*Le Roman de Thèbes*, 2 vol. Paris, Champion, 1966 et 1968, CFMA 94 et 98).

6 — O désigne le texte « original » édité par L. Constans (*Le Roman de Thèbes*, publié d'après tous les manuscrits, t. I, Paris, Firmin Didot, 1890).

7 — Voir le tableau complet de ces références dans *La réception de la Thébaïde*, art. cit., p. 706.

3 dans le ms. S contre 6 à 7 pour les autres manuscrits, ce qui est bien loin des 57 du *Roman d'Alexandre* et des 210 du *Roman de Troie*⁸.

Enfin, les deux manuscrits de la version longue y, A et P, présentent dans la partie du prologue qui leur est propre le *Roman de Thèbes* de la manière suivante :

18 Conter vos voel d'antive estore
 que li clerz tienent en memore

Le roman y est donc bien défini comme appartenant à « l'histoire ancienne », un « récit d'antiquité », un roman antique. *Antive estore* pourrait désigner la *Thébaïde*, mais ce texte n'est évoqué incontestablement que dans les deux vers suivants, propres au ms. P :

19 et ke il fisent par grant grasse
 en .I. livre c'on dit Estasse

Certes, les deux manuscrits de la version courte x (B et C) sont les seuls à comporter trois fois le mot *estoire* dans un épisode qui leur est propre (la Capanéide, vv. 8877-9630). Il s'agit alors de la légende de Cadmus :

9182 L'estoire fu faite dedenz
 en argent cler et en fin or
 si com Cadmus, filz Egenor,
 fu mis en mer et puis par terre
 pour Europpé sa sereur querre...
9225 Toute ceste euvre et ceste estoire,
 qui bien ert digne de memoire,
 fu bien painte en la maisiere.
 De ceste estoire la feste iere...

Estoire nous paraît ici avoir le sens de « récit », « légende », comme *geste* dans le même passage :

9122 Demein entour eure midi
 doivent leanz une grant feste
 faire de l'ancienne geste,
 si com Cadmus qui fist la vile,
 fu mis ilec en unne pile,
 don Antheon fu engendrez...

Mais l'emploi du mot *estoire*, qui qualifie ici un récit mythologique, ne montre-t-il pas que le romancier-translateur assimile la mythologie à l'histoire ?

8 — Cf. *Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XII^e siècle*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1985, t. I, pp. 798-98.

En fait, on ne trouve qu'une occurrence d'*estoire* commune aux cinq manuscrits du *Roman de Thèbes*, mais elle revêt une particulière importance puisqu'elle se trouve dans la première description de la tente d'Adraste⁹ :

- | | | |
|--------|--|---------------------------------------|
| S 3239 | bien y sont paintez lez estoires,
les vielles leis et les memoires
et lez justices et lez plaiz,
lez jugemenz et torz faitz,
et les montaignes et lez vals,
les caroles, les jeux reials, | C 3179
C <i>les vielles gestes</i> |
| 3245 | les puceles et lor amis,
et les dames et lor marris,
les larges prees et les rivers,
et les bestes de mil maniers,
les ostoirs et les espreviers,
les palefreis et les destriers,
les vielz hommes et les chanuz,
et les chاوز et les cheveluz,
les montaignes et lez forestes,
les embuschement, lez aguez | |
| 3255 | que danzeals font por lor amies,
les cembeals et les envaïes,
et les chasteals et les citees,
lez fortereces des fertez. | |

On retrouve *estoire* lors de la seconde description de la tente d'Adraste, absente du ms. A :

- | | | |
|--------|--|--------|
| S 4366 | Des reis de Grece y fu l'estoire
de ceux qui orent bone memoire | C 4281 |
|--------|--|--------|

Selon nous, il s'agit alors de la décoration intérieure de la tente, et l'on peut hésiter alors entre les deux sens donnés par Tobler-Lommatzch, *Geschichtsterzählung et bildliche Darstellung eines Vorgangs*.

Quoi qu'il en soit, la première description de la tente d'Adraste fait suivre l'évocation du passé – et de l'histoire, qui peut être associé au passé qui le mémorise, d'un tableau de la civilisation chevaleresque insérant l'univers du XIII^e siècle dans le cadre antique. Cette ample fresque de la civilisation féodale et courtoise, associée aux *estoirs* et aux *memoires*, représente l'*anachronisation* de l'œuvre de Stace, et, dans un vaste syncrétisme, la synthèse concertée du passé et du présent. Cette entreprise s'illustre de manière plus éclatante encore lors de la seconde description de la tente

9 — Voir A. Petit, *Les premières descriptions de tentes : la tente d'Adrastus dans le Roman de Thèbes*, dans *La description au Moyen Âge, Bien dire et bien apprendre* 11, 1993, pp. 303-315.

d'Adraste avec la mappemonde qui y est représentée, puis à l'occasion de la description du char d'Amphiaraüs¹⁰ avec ses neuf sphères, correspondant à l'enseignement de Macrobe¹¹, et les sept arts libéraux, hérités de Martianus Capella, thème en vogue dans les écoles de Laon et de Chartres. On peut donc estimer que cette première description de la tente d'Adraste constitue la mise en abyme du *sen* de notre premier roman.

Quant aux occurrences du mot *roman*, elles sont pratiquement absentes du *Roman de Thèbes*. On n'en relève guère que dans les *explicit* dont on a cité plus haut celui de S qui présente *historia*. Pour les autres manuscrits, on trouve :

C Explicit le Roumanz de Thebes

B Ci fenist le romanz de Thebes. Et après vient le ronmans de Troye la grant. Et après Troye vient le ronmans de Eneas

P Ichi faut de Theb' l'istoire

Bien ait ki le mist *en memoire*.

Explicit li romans de Thebes¹²

A Explicit li sieges de Tebes et de Thioclet et de Pollinicés li tierce branke.

Toutefois, dans la partie du prologue particulière aux mss. A et P, on lit :

27 Il le fist tout selonc la letre – [le = le livre]
dout lai ne sevent entremetre,
et por chou fu li romans fais
que nel saroit hom ki fust lais.¹³

Romans nous semble avoir ici le sens de « translation », « traduction », « récit en langue vulgaire ». Le romancier a conscience de transmettre à son public un ouvrage qui, sans lui, serait demeuré inaccessible aux laïcs. Cette préoccupation exprimée dans la partie du prologue du *Roman de Thèbes* propre aux manuscrits de la version longue y, A et P, correspond à celle qu'exprime Benoît de Sainte-Maure dans le *Roman de Troie* :

33 E por ço me vueil travailler
En une estoire commencer ;
Que de latin, ou jo la truis,

10 — Voir à ce propos L.G. Donovan, *Recherches sur le Roman de Thèbes*, Paris, SEDES, 1975, p. 228.

11 — *Ibidem*, p. 229.

12 — Texte reconstitué par L. Constans puisque le manuscrit est alors déchiré (*éd. cit.*, t. I, p. 507).

13 — *Naissances du Roman*, p. 791.

39 Se j'ai le sens e se jo puis,
 La voudrai si en romanz metre
 Que cil qui n'entendent la letre
 Se puissent deduire el romanz¹⁴

En l'espace de deux vers, Benoît semble jouer sur les deux valeurs de *romanz* : d'une part « traduction », « transposition en langue vulgaire », d'autre part « œuvre romanesque ». Tel n'est pas le cas dans les différentes rédactions de *Thèbes* où la concurrence d'*estoire* ou d'*historia* dans les explicit, dont l'un, celui de A, ne met en relief que l'aspect militaire, semble indiquer que ce roman a été reçu comme une œuvre à caractère historique, ce dont certains copistes se sont fait l'écho. Il n'empêche que, quelle que soit la rédaction envisagée, le *Roman de Thèbes* est déjà un roman au sens de « création littéraire » promise à la fortune que l'on sait. Il faudrait ici évoquer par exemple l'humanisation des héros, la coloration courtoise des combats, les épisodes amoureux et leur agencement dans la *conjointure* de l'œuvre, le développement de l'*ekphrasis*, l'extension des monologues et des dialogues, l'épanouissement d'une esthétique spécifique fondée sur la répétition... Nous y avons consacré un ouvrage¹⁵. Mais *Thèbes* ne présente pas d'emploi du mot *roman* au sens moderne, du moins exclusivement, si l'on donne à l'occurrence du vers 29 de γ une certaine ambivalence qui n'est peut-être pas totalement à exclure. Il est vrai qu'on ne trouve jamais *estoire* ni *romanz* dans le *Roman d'Eneas*.

Il n'en reste pas moins que le *Roman de Thèbes* est au moins en partie conçu comme un ouvrage d'histoire. S'y manifeste en effet une véritable conscience historique.

Son auteur reproduit une œuvre antique, et par là même une autre civilisation, antérieure, face à laquelle il manifeste le sentiment d'une réelle distance chronologique et culturelle, comme à l'occasion des jeux au cours desquels Œdipe tuera son père :

S 215	car un feste celebroident	C 219
	d'un de lor diex que cultivoient	<i>aoroient</i>

Les rédacteurs de A et de P situent bien le paganisme, qui a précédé la chrétienté ; c'était le culte des idoles :
 γ 65 Encor n'erent pas crestiien,

Mais por le siecle tot paiien...

14 — Voir aussi les vv. 13830-34.

15 — *Naissances du Roman*, IIe partie, pp. 327 sqq.

L'*estoire*, c'est l'histoire de Thèbes, la *geste* de deux frères, la guerre contre Thèbes, qui est la donnée essentiellement retenue par Wauchier de Denain dans l'*Histoire Ancienne jusqu'à César*¹⁶. Dans *Thèbes*, le mot *antiquité* (S 1233, C 1120, y 1634) possède le sens d'« extrême vieillesse », le passé étant évoqué pour le public du roman par l'expression *al tens antif* (S 1710, C 1623). Même s'il qualifie Amphiaräus d'*arcevesques* – mais c'est là un procédé d'adaptation¹⁷, le poète de *Thèbes* sait le situer dans un contexte antique :

S 2122 Cil estoit mestre de lor lei C 2057 y 3295
del ciel saveit tout le secrei.

Il se réfère probablement à *La Pharsale* :

S 2083 onc ne fu mais tiel aüné C 2011 y 3245
fors la Cesar et la Pompee.

Il sait que Diomède, fils de Tydée, s'illustrera à Troie :

S 7821 De l'enfant vous die une rien : C 6885-6 y
molt restorera son pierre bien... 9195-96

Il peut évoquer avec précision la religion et la mythologie antiques. Cette connaissance est en particulier sensible dans la version courte x (mss. B et C), non seulement, comme nous l'avons suggéré, avec la légende de Cadmus, mais encore avec l'évocation des dieux et des héros de Thèbes dans la Capanéide¹⁸. Mais ce sont tous les manuscrits qui relatent avec précision l'histoire d'Œdipe, au début du roman, d'après le *Mythographus Secundus*¹⁹, et le crime de Lemniennes lors de l'épisode d'Hypsipyle²⁰ qui « dès qu'il apparaît dans la *Thébaïde*, présente le grave inconvénient d'arrêter le cours des événements après les quatre premiers livres par l'insertion d'une longue parenthèse »²¹. Cet excursus semble avoir valeur historique et avoir été considéré comme partie intégrante de l'histoire de Thèbes puisqu'il est conservé dans l'*Histoire Ancienne jusqu'à César*²². En outre, on trouve dans le roman une description des sept portes de Thèbes inspirée de l'œuvre de Stace²³.

16 — Voir A. Petit, *Le Roman de Thèbes dans l'Histoire Ancienne jusqu'à César. A propos d'une édition récente*, dans *Le Moyen Âge*, CVII, 2001, p.p. 120-21.

17 — Voir A. Petit, « Monseigneur » Amphiaräus ?, dans *Les Lettres Romanes*, XXXIII, 1979, pp. 163-171.

18 — Sur cet épisode, voir A. Petit, *Un passage controversé du Roman de Thèbes : la Capanéide*, dans *Marche Romane*, XXI, *Medievalia* 81, 1981, pp. 43-61.

19 — Comme l'a bien montré L.G. Donovan, *op. cit.*, pp. 49 sqq.

20 — S 2188-2760, C 2113-2842.

21 — Stace, *Thébaïde*, livres I-IV, texte établi et traduit par L. Lesueur, Paris, Les Belles Lettres, 1990, p. XX.

Mais l'*estoire*, c'est aussi l'histoire contemporaine, l'histoire proche, celle du ^{xiii}e siècle, comme le montre la description de la *tente d'Adraste*. On le remarque notamment aussi par l'évocation de la lutte opposant les deux frères, aux effets anachronisants, et par tout une série d'éléments évoquant la Première Croisade.

L'auteur du *Roman de Thèbes*, avec l'opposition farouche d'Étéocle et de Polynice se disputant la couronne, fait inévitablement songer aux luttes fratricides qui, entre 1087 et 1106 opposèrent entre eux les fils de Guillaume le Conquérant. Il s'agit plus précisément de la lutte menée, après la mort de Guillaume, par Robert Courteheuse contre Henri Beauclerc entre 1100 et 1106. En dépit de sensibles différences entre le roman et l'histoire, on trouve dans les deux cas deux frères qui se battent, toute solution de partage ayant échoué, pour la possession d'un royaume appartenant à leur père²⁴. Certains passages du *Roman de Rou* de Wace évoquant la lutte opposant Robert à Henri dépeignent bien celle-ci comme un conflit semblable à celui que relate Stace²⁵. Ce rapprochement entre la donnée fondamentale de la *Thébaïde* a été explicitement établi au début du ^{xiii}e siècle, avant la rédaction du *Roman de Thèbes*, par Orderic Vital dans son *Historia Ecclesiastica* :

Plures equidem religiosi viri tantum nefas impedire conati sunt, fraternique sanguinis effusionem videre nimis timuerunt. Vitalis autem eremita, qui tunc inter venerabiles personas erat praecipuus, caeteris ferventior, sequester inter germanos dissidentes factus, audacter interdixit ne certarent comminus, ne videretur imitari detestabile omnibus saeculis Oedipodarum facinus, meritoque subirent Ethioclis et Polinici nefarios et horribiles eventus²⁶.

D'autres éléments représentent des insertions anachronisantes concertées, insérant des personnages médiévaux. Nous avons alors affaire aux anachronismes les plus accusés. Il en est par exemple ainsi lors de la première bataille pour l'identification d'une victime de Capanée :

S 4910	A la porte lor ad ocis Alixandre de Moncenis ; filz est al marchis Boneface,	C 4811
--------	--	--------

22 — *Histoire ancienne jusqu'à César*, édition partielle par M. de Visser-van Terwisga, Orléans, Paradigme, 1995, § 97-105.

23 — Voir A. Petit, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle*, Paris, Champion, 2002, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge 65, pp. 201-203.

24 — Cf. A. Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 54 sqq.

25 — *Ibidem*, p. 58.

26 — *Historia ecclesiastica libri tredecim*, éd. A. Le Prevost, t. IV, Paris, 1852, livre XI, pp. 226-7.

qui tint Verzeals et Seint Agace ;
 venuz esteit de Lumbardie
 4915 cea por quere chevalerie.

Comme le souligne F. Mora, « Ces vers font allusion à une puissante famille d'Italie du Nord, celle des Montferrat. Le « marquis Boniface » dont il est ici question peut être soit Boniface I^{er}, marquis de Montferrat, dont la fille Adélaïde épousa Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem, soit Boniface II, chef de la quatrième Croisade, qui mourut roi de Thessalonique ; malheureusement, aucun fils connu de ces deux Boniface ne se prénomma Alexandre, et s'il s'agit du deuxième – le plus célèbre – il faudrait voir dans ces quelques vers communs à la rédaction *x* et à notre manuscrit [S] une interpolation tardive »²⁷. G. Raynaud de Lage avait fait remarquer que « la difficulté réside dans le fait que jamais les marquis de Montferrat n'ont « tenu » Verceil et Sainte-Agathe »²⁸.

Il est possible que ces vers constituent une interpolation renforçant l'effet général d'anachronisme dans le roman, mais, comme ils figurent dans le manuscrit S, le plus proche de l'original et dans la version courte, on peut considérer, en retenant l'hypothèse de Boniface I^{er}, qu'il s'agit d'un anachronisme « primitif ».

Cela étant, il est possible qu'un rédacteur ajoute ça et là un anachronisme ; il en est ainsi, semble-t-il, dans la version courte lors de l'embuscade d'Hippomédon, au cours d'un dénombrement de chefs :

C 8319 Après ceus issi Pl̃yamonde
 qui tint Verziaus et tint Gironde

On retrouve ici Verceil, quant à Gironde, G. Raynaud de Lage se demande si ce mot désigne Gérone²⁹ et L. Constans la Gironde³⁰. Ces vers, absents de P, se présentent sous une forme différente dans S et A :

S 10563 Après ceus issi Palemon, A 12475
 qui tint Carmin et tint Azon Armir Ason

L'anachronisme n'est plus sensible dans ces deux derniers manuscrits ; pour le texte de S, F. Mora rapproche les deux noms de lieux de la géographie antique et orientale³¹.

27 — *Ed. cit.*, p. 333.

28 — *Ed. cit.*, t. II, p. 151.

29 — *Ibid.*, t. II, p. 160.

30 — *Ed. cit.*, t. II, p. 353.

31 — *Ed. cit.*, p. 659.

Mais il existe des anachronismes moins ponctuels, beaucoup plus développés. Le *Roman de Thèbes*, sans qu'on puisse faire du choc des deux camps en présence une opposition entre l'Occident et l'Orient, se fait nettement l'écho de la Première Croisade. La place nous manque ici pour reprendre ce que nous avons établi, *en ce qui concerne de nombreux noms de lieux, de personnages, de peuples, de péripéties* comme le siège d'Antioche³². Il ne faudrait pas négliger à ce propos la « mahométisation » et la christianisation, avec en particulier, dans ce dernier cas, pour la disparition d'Amphiaraüs, l'évocation de la justice immanente, la préparation spirituelle au combat, l'élection idéalisée d'un évêque en Terre Sainte³³. Il faudrait aussi envisager les techniques de guerre médiévales, la mise en œuvre de structures et de mentalités féodales...

Cette fois, avec l'insertion de l'histoire contemporaine du XII^e siècle et de la civilisation médiévale, on en arrive à « l'inversion historique » mise en relief par M. Bakhtine : « En simplifiant quelque peu, il est possible de dire que l'on représente comme ayant déjà été dans le passé ce qui, en réalité, peut ou doit se réaliser seulement dans le futur, ce qui, en substance, se présente comme un but, comme un impératif, et aucunement comme une réalité du passé. »³⁴. Mais on peut aller au delà de cette interprétation qui ne concerne que la représentation anachronique du passé considérée en soi, isolément, abstraction faite de son contexte. En fait, elle ne suffit pas à rendre compte de l'hybridité du roman antique, qui assume la coexistence de l'histoire et de la civilisation d'une part antiques et d'autre part médiévales, monde en métamorphose³⁵.

C'est donc le manuscrit A, rédaction vraisemblablement postérieure à S et à la version courte x, qui contient le plus de références à l'*estoire*, mais elles y demeurent bien épisodiques face à l'abondance dont témoignent le *Roman de Troie* et le *Roman d'Alexandre* en la

32 — A. Petit, *L'anachronisme*, *op. cit.*, p. 61 sqq.

33 — *Ibidem*, p. 166 sqq.

34 — *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par D. Olivier, Paris, Gallimard, 1978, Bibliothèque des Idées, N.R.F., p. 294. Comme le souligne Jean-Charles Payen : « Dans tous ces textes [les romans antiques] peut se lire une réelle prédilection du public pour une Histoire ancienne qui est réactualisée, au prix de nombreux anachronismes, qui ont un sens précis : montrer la pérennité de la société féodale, dont on ne conçoit pas qu'elle ait pu apparaître à une date récente ; forger des modèles antiques aux comportements courtois et chevaleresques. » dans « Récit et « estoire » dans la littérature médiévale. Le malentendu de l'histoire ou l'histoire d'un malentendu », *Récit et histoire*, Études réunies par Jean Bessière, Publications du Centre d'études du roman et du romanesque, Université de Picardie, Paris, PUF, 1984, p. 12.

35 — A. Petit, *L'anachronisme*..., pp. 283-84.

matière. Le terme *romanz* n'apparaît guère. La seule fois où il apparaît, dans la version longue, il a plutôt le sens de « translation », « transposition en langue vulgaire ». Mais on ne peut tirer de conclusions décisives de cette discrétion puisqu'un autre roman antique, quasi-contemporain de *Thèbes*, et de caractère nettement plus « romanesque », ne présente jamais *romanz* ni *estoire*, pas plus qu'il ne se réfère à Virgile et à l'*Enéide*, qu'il suit pourtant souvent de très près. Le vocabulaire spécifique d'un genre en gestation n'existe pas, on ne le trouvera que dans certains *explicit*.

Avec la coexistence de l'histoire antique et de l'histoire du XII^e siècle, on en arrive à l'anachronisme, qui rend sensible cette hybridité du présent et du passé, aboutit à une *estoire* métamorphosée de manière concertée, à un monde poétique, irréel qui accueille aisément l'imaginaire et la fiction romanesque.

L'histoire n'est donc pas ici le simple support de la fiction romanesque. Elle coexiste avec celle-ci, produisant un effet d'insolite propre à une esthétique de la curiosité, associée à l'évocation de *merveilles*³⁶ et qui s'apparente au baroque roman.

Aimé PETIT

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

36 — Voir D. Boutet, *op. cit.*, p. 250 et 259.